

# QUE TOUS SOIENT UN . . .

Samedi 8 et dimanche 9 juin 2024



Cet hebdomadaire est distribué gratuitement lors des célébrations dominicales. Il est disponible en ligne et envoyé par mail (format PDF) à ceux qui en font la demande.

<b>PRÊTRE RESPONSABLE</b>	Abbé Emery Kenda, ☎ 0468/ 45.04.41 ou 071/ 35.03.62
<b>VICAIRES</b>	Père Patrick Banze, ☎ 0467/71.33.29 - Abbé Augustin Kamb, ☎ 0489/65.45.23
<b>ANIMATRICE EN PASTORALE</b>	Françoise D'Exelle, ☎ 0455/13.47.32 ✉ <a href="mailto:animatrice@uprsmm.be">animatrice@uprsmm.be</a>
<b>SECRETARIAT PAROISSIAL</b>	Gosselies : ☎ 0455/19.54.49, ouvert mardi de 15h00 à 17h30 et vendredi de 10h00 à 13h30 Luttre : ☎ 071/ 84.48.40, ouvert mercredi (hors vacances) et vendredi de 15h00 à 17h30 Les-Bons-Villiers : ☎ 071/ 11.67.55 ouvert le vendredi de 15h00 à 17h00 (En dehors de ces heures, ☎ 071/ 85.19.05 pour les demandes de messe et ☎ 071/ 84.50.61 pour les demandes de baptême) ✉ <a href="mailto:secretariat.gosselies@uprsmm.be">secretariat.gosselies@uprsmm.be</a> , <a href="mailto:secretariat.pac@uprsmm.be">secretariat.pac@uprsmm.be</a> , <a href="mailto:secretariat.lbv@uprsmm.be">secretariat.lbv@uprsmm.be</a>

Si vous voulez soutenir notre unité pastorale, vous pouvez verser au compte **BE04 1030 3885 4531**, communication « don »

## LE TEMPS DU PÉCHÉ ?

Après le temps pascal et les solennités qui le prolongent, nous retrouvons les « dimanches ordinaires<sup>1</sup> » et la liturgie de ce premier « dimanche en vert » nous ramène brutalement au côté le plus sombre de notre humanité : le péché !

Une lecture rapide – et culpabilisante, comme ce fut le cas durant plusieurs siècles – de l'Évangile et de la 1<sup>ère</sup> lecture pourrait nous faire craindre le pire. Et pourtant, il s'agit moins de parler du péché que de notre attitude face au péché.

Si le premier péché d'Adam et Ève fut de désobéir à Dieu, leur deuxième fut sans doute de ne pas assumer le premier : Adam refuse d'affronter le regard de Dieu sous le prétexte ridicule qu'il est nu ; et comme Dieu n'est pas dupe, il se justifie en disant « *la femme que tu m'as donnée, c'est elle qui...* » (Gn 3,12). Adam n'est pas coupable : les fautifs, ce sont d'abord la femme, et en fin de compte Dieu lui-même, qui la lui a donnée !

Ève ne fera pas mieux en disant « *c'est le serpent...* » (Gn 3, 13) ; serpent qui, même s'il en est le plus rusé, fait partie des « *animaux des champs que le Seigneur avait faits* » (Gn 13,1)... Encore la faute à Dieu !

Et voilà peut-être où se situe la « tache originelle » que nous chantons dans le « Minuit Chrétiens » : nous ne pouvons plus, aujourd'hui, manger le fruit défendu à nos lointains ancêtres, mais nous sommes toujours dans le « C'est pas moi, c'est lui ! »

« Lavés » de cette « tache », nous sommes donc invités, non pas à être parfaits, mais à reconnaître nos fautes et à les réparer quand c'est possible. Reconnaître ses fautes devrait être d'autant plus facile pour le Chrétien qu'il est assuré de la miséricorde infinie de Dieu. La fête du Saint Sacrement, que nous venons de

célébrer, nous a entre autres rappelé que le pardon de Dieu n'est pas lié à un quelconque sacrifice, mais doit être reçu comme un don total et inconditionnel.

Et voilà que dans cet Évangile, Jésus vient semer le doute en nous parlant d'un péché pour lequel il n'y aurait jamais de pardon : le « blasphème contre l'Esprit Saint » (Mc 3,29). Ce verset, repris dans plusieurs livres du Nouveau Testament, a beaucoup interpellé les théologiens et pose encore question aujourd'hui.

Partant de l'idée que la rémission des péchés est avant tout l'œuvre du Saint Esprit « *Qui unit les fidèles entre eux, efface les péchés par la pénitence et répand la charité dans les cœurs* » (St Augustin, Sermon LXXI), les Pères de l'Église ont assimilé le « péché contre l'Esprit Saint » à « l'obstination dans l'impénitence finale ». Thomas d'Aquin a un peu compliqué les choses en voyant 6 formes de péché contre l'Esprit, mais le dernier Catéchisme de l'Église Catholique (CEC) est revenu à une explication plus simple : « *Il n'y a pas de limites à la miséricorde de Dieu, mais qui refuse délibérément d'accueillir la miséricorde de Dieu par le repentir rejette le pardon de ses péchés et le salut offert par l'Esprit Saint. Un tel endurcissement peut conduire à l'impénitence finale et à la perte éternelle.* » (CEC article 1864)

Pour ma part, je m'en tiendrais à la définition donnée par Jésus lui-même : attribuer à Satan l'œuvre de Dieu et vice-versa. A l'inverse de Dieu, Satan n'est pas dans la logique de l'amour et donc du pardon. En refusant d'aimer et de se laisser aimer, de pardonner et de se laisser pardonner, nous faisons le jeu du Malin. N'est-ce pas, cela aussi, « pécher contre l'Esprit » ?

Jean-Luc Detrez

<sup>1</sup> Le « temps ordinaire » proprement dit a déjà commencé après la Pentecôte ; c'est pour cela que nous étions en blanc les dimanches mais déjà en vert les jours de semaine (sauf mémoire d'un saint ou d'un martyr).

# NOUVELLES DE NOS CLOCHERS

## PROCHAINS BAPTÊMES

- Olivia et Julian STELLA (Rèves, samedi 8 juin à 10h30)
- Emile DARTHE (Wayaux, samedi 15 juin à 18h00)
- Liam BOONANTS (Luttre, dimanche 16 juin à 09h30)
- Ines MANIET BOURG (Gosselies Saint- Joseph, samedi 22 juin à 18h00)
- Gabin VANCAMBERG, Louis HOFBAUER (Pont-à-Celles, dimanche 23 juin à 12h30)

Le secrétariat de Mellet sera exceptionnellement fermé le vendredi 14 juin

## PROCHAINS MARIAGES

- Sébastien MAMDY et Charlotte VAN BREUSEGEM (Villers-Perwin, samedi 15 juin à 11h00)
- Christophe TABART et Aurélie DERTOCLE (Pont-à-Celles, samedi 29 juin à 13h30)

## PRIONS POUR NOS DÉFUNTS

- Jacqueline DESCAMPS, épouse de Robert EMPAIN (Funérailles à Gosselies-St-Joseph, mercredi 5 juin à 11h00)
- Robert HENRY, veuf de Raymonde DELFORGE (Funérailles à Gosselies-st-Joseph, vendredi 31 mai à 9h00)
- Oscarine BIERNAERT, veuve d'Albert VLEGELS (Thiméon. Funérailles à Viesville, jeudi 30 mai à 9h30)
- Marcelle WILMET, veuve de Germain REVAT (Funérailles à Rèves, mardi 28 mai à 11h00)
- Roger BOELS, veuf de Gilberte GODECHARLES (Thiméon. Funérailles à Pont-à-Celles, lundi 27 mai à 9h30)

## MESSES DE SEMAINE ET TEMPS DE PRIÈRE RÉCURRENTS (voir aussi <http://uprsmm.be/prier/priere>)

Dimanche		
17h00	Obaix	« Prière des Mamans » chez Christiane Delville, 9 rue du Petit Marcha.
Lundi		
17h15	Gosselies (Ste Thérèse)	Adoration avec les « Amis de Sainte Thérèse »
19h00	Gosselies (St J-Baptiste)	Réunion du groupe de prière « Notre Dame de Grâce » (à la cure)
Mardi		
14h00	Buzet (ancienne sacristie)	Groupe « Amour et Charité »
17h30	Gosselies (Ste Thérèse)	Adoration <i>suivie de la messe (à 18h00)</i> avec les « Amis de Sainte Thérèse »
Mercredi		
9h30	Luttre (chapelle de la cure)	Messe (sauf en cas de funérailles) suivie du chapelet
12h00	Gosselies (St J-Baptiste)	Prière du Chapelet
17h15	Gosselies (Ste Thérèse)	Adoration avec les « Amis de Sainte Thérèse »
Jeudi		
9h30	Pont-à-Celles	Messe (sauf en cas de funérailles). Ensuite, adoration et chapelet.
16h00	Wayaux	Adoration eucharistique, suivie du chapelet (à 16h30)
17h15	Mellet (maison natale)	Prière du Chapelet, <i>suivie de la messe (à 17h30)</i>
Vendredi		
9h00	Obaix	Adoration jusqu'à 10h30
16h00	Gosselies (Ste Thérèse)	« Prière des Mamans »
	Thiméon	Eglise ouverte jusqu'à 17h00 – Chapelet dans l'oratoire, à gauche en entrant
17h15	Gosselies (Ste Thérèse)	Partage sur l'Évangile de dimanche avec les « Amis de Sainte Thérèse »

## ÉGLISES OUVERTES POUR LA PRIÈRE PERSONNELLE

Buzet	Tous les jours tant qu'il fait clair
Luttre (chapelle de la cure)	Mercredi et vendredi pendant les heures d'ouverture du secrétariat (de 15h00 à 17h00)
Mellet	Tous les jours de 8h30 à 17h00
Obaix	Vendredi de 9h00 à 10h30
Pont-à-Celles	Jeudi de 9h30 (ou après la messe de 9h30) à 11h30
Thiméon	Lundi et vendredi de 16h à 17h
Wayaux	Mercredi de 14h00 à 18h00

## REMISE DES ANGES AUX NOUVEAUX BAPTISÉS

Les nouveaux baptisés et leurs familles (parents, mais aussi parrains et marraines) sont invités à venir retirer l'ange à leur nom qui a été accroché à l'arbre de vie de leur église, lors de leur baptême. Après celle du 2 juin deux célébrations (suivies d'un temps de convivialité) sont encore prévues :

- ✕ Dimanche 16 juin à 11h00, à Gosselies (St Jean-Baptiste)
- ✕ Dimanche 23 juin à 11h00, à Pont-à-Celles

Les familles concernées ont reçu une invitation personnelle ; elles sont invitées à signaler par mail ([animatrice@uprsmm.be](mailto:animatrice@uprsmm.be)) à quelle célébration elles comptent être présentes.

## L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE GOSSELIES FÊTE SON 470<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

### Vendredi 21 juin

19h00 : Inauguration des festivités, suivie du concert d'Amanda Gentile

### Samedi 22 juin

14h-18h : Exposition et visite libre de l'église

14h15 : Visite guidée de l'église, suivie du verre de l'amitié

## CELEBRATIONS DOMINICALES ET RENCONTRES FESTIVES PREVUES DANS L'UNITE PASTORALE

<b>Samedi 8 juin – 10<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour la Fabrique d’Eglise</b>		
17h30	Buzet	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe de remerciement
19h00	Gosselies-St-Joseph	Messe
<b>Dimanche 9 juin – 10<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour la Fabrique d’Eglise</b>		
9h30	Mellet	Messe pour Franco CODEGA
	Rèves	Messe
	Thiméon	Messe avec liturgie adaptée aux enfants
11h00	<b>Gosselies-SJ-Baptiste</b>	Messe
	Liberchies	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
<b>Samedi 15 juin – 11<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour les besoins du clocher</b>		
17h00	Viesville	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Wayaux	Messe
<b>Dimanche 16 juin – 11<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour les besoins du clocher - Pas de messe à Rosseignies</b>		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	Messe pour Henry DELHAYE
	Luttre	Messe pour la famille BURY - Rencontre KT
	Obaix	Messe pour les époux PIRET-TAMIGNEAUX
11h00	<b>Gosselies-SJ-Baptiste</b>	Messe – Remise des anges aux familles des baptisés de l’année *
	Pont-à-Celles	Messe
<b>Lundi 17 juin</b>		
18h45	Thiméon	« Eveil à la foi » pour les petits (5-7 ans)
<b>Vendredi 21 juin</b>		
19h30	Frasnes-lez-Gosselies	Temps de prière en famille
<b>Samedi 22 juin – 12<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour la pastorale de la santé</b>		
17h30	Buzet	Messe pour Jean COLASSE
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Gosselies-St-Joseph	Messe
<b>Dimanche 23 juin – 12<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour la pastorale de la santé – Tour St-Jean</b>		
<b>6h30</b>	<b>Gosselies</b>	<b>Départ du Tour St Jean, place des Martyrs</b>
<b>8h45</b>		<b>Messe à la chapelle St Jean (Aéropôle)</b>
9h30	Mellet	Messe pour Michèle ROFFIN
	Rèves	Messe
11h00	Liberchies	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
<b>10h30</b>	<b>Gosselies-SJ-Baptiste</b>	<b>Rentrée du Tour, suivie de la messe solennelle en l’église Saint-Jean-Baptiste en présence du 112<sup>ème</sup></b>
<b>Samedi 29 juin – 13<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour les besoins de la catéchèse et pastorale dans notre UP (5<sup>ème</sup> dimanche)</b>		
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Gosselies-St-Joseph	Messe avec baptême
	Liberchies	Messe à la chapelle (Château d’eau) en l’honneur de St Pierre - messe pour Bénédicte RENARD
<b>Dimanche 30 juin – 13<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour les besoins de la catéchèse et pastorale dans notre UP (5<sup>ème</sup> dimanche)</b>		
9h30	Thiméon	Messe
11h00	<b>Gosselies-SJ-Baptiste</b>	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
<b>Lundi 1<sup>er</sup> juillet</b>		
18h45	Wayaux	« Prière-pyjama » pour les tout-petits (0-4 ans) et leurs parents
<b>Samedi 6 juillet – 14<sup>ème</sup> dimanche ordinaire - Collecte pour les besoins du clocher</b>		
17h00	Viesville	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Wayaux	Messe
<b>Dimanche 7 juillet – 14<sup>ème</sup> dimanche ordinaire - Collecte pour les besoins du clocher - Pas de messe à Luttre et Rosseignies</b>		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	Messe
	Obaix	Messe
11h00	Gosselies-SJ-Baptiste	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
<b>Samedi 13 juillet – 15<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour la Fabrique d’Eglise - Pas de messe à Gosselies-St-Joseph</b>		
17h30	Buzet	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe
<b>Dimanche 14 juillet – 15<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Collecte pour la Fabrique d’Eglise - Pas de messe à Thiméon et Liberchies</b>		
9h30	Mellet	Messe
	Rèves	Messe
11h00	Gosselies-SJ-Baptiste	Messe
	Pont-à-Celles	Messe

**PREMIÈRE LECTURE (Gn 3, 9-15)**

Lorsqu'Adam eut mangé du fruit de l'arbre, le Seigneur Dieu l'appela et lui dit : « Où es-tu donc ? »

Il répondit : « J'ai entendu ta voix dans le jardin, j'ai pris peur parce que je suis nu, et je me suis caché. »

Le Seigneur reprit : « Qui donc t'a dit que tu étais nu ? Aurais-tu mangé de l'arbre dont je t'avais interdit de manger ? »

L'homme répondit : « La femme que tu m'as donnée, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. »

Le Seigneur Dieu dit à la femme : « Qu'as-tu fait là ? »

La femme répondit : « Le serpent m'a trompée, et j'ai mangé. »

Alors le Seigneur Dieu dit au serpent : « Parce que tu as fait cela, tu seras maudit parmi tous les animaux et toutes les bêtes des champs. Tu ramperas sur le ventre et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie. Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance : celle-ci te meurtrira la tête, et toi, tu lui meurtriras le talon. »

**PSAUME (Ps 129 (130), 1-2, 3-4, 5-6ab, 7bc-8)**

**R/ Près du Seigneur, est l'amour ;  
près de lui, abonde le rachat.**

Des profondeurs je crie vers toi, Seigneur,  
Seigneur, écoute mon appel !  
Que ton oreille se fasse attentive  
au cri de ma prière !

Si tu retiens les fautes, Seigneur,  
Seigneur, qui subsistera ?  
Mais près de toi se trouve le pardon  
pour que l'homme te craigne.

J'espère le Seigneur de toute mon âme ;  
je l'espère, et j'attends sa parole.  
Mon âme attend le Seigneur  
plus qu'un veilleur ne guette l'aurore.

Oui, près du Seigneur, est l'amour ;  
près de lui, abonde le rachat.  
C'est lui qui rachètera Israël  
de toutes ses fautes.

**DEUXIÈME LECTURE (2 Co 4, 13 – 5, 1)**

Frères, l'Écriture dit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé.

Et nous aussi, qui avons le même esprit de foi, nous croyons, et c'est pourquoi nous parlons. Car, nous le savons, celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera, nous aussi, avec Jésus, et il nous placera près de lui avec vous. Et tout cela, c'est pour vous, afin que la grâce, plus largement répandue dans un plus grand nombre, fasse abonder l'action de grâce pour la gloire de Dieu. C'est pourquoi nous ne perdons pas courage, et même si en nous l'homme extérieur va vers sa ruine, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour.

Car notre détresse du moment présent est légère par rapport au poids vraiment incomparable de gloire éternelle qu'elle produit pour nous. Et notre regard ne s'attache pas à ce qui se voit, mais à ce qui ne se voit pas ; ce qui se voit est provisoire, mais ce qui ne se voit pas est éternel.

Nous le savons, en effet, même si notre corps, cette tente qui est notre demeure sur la terre, est détruit, nous avons un édifice construit par Dieu, une demeure éternelle dans les cieux qui n'est pas l'œuvre des hommes.

**ÉVANGILE (Mc 3, 20-35)**

**Alléluia. Alléluia.**

Maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors, dit le Seigneur ; et moi, quand j'aurai été élevé de terre, je les attirerai tous à moi.

**Alléluia**

En ce temps-là, Jésus revint à la maison, où de nouveau la foule se rassembla, si bien qu'il n'était même pas possible de manger. Les gens de chez lui, l'apprenant, vinrent pour se saisir de lui, car ils affirmaient : « Il a perdu la tête. »

Les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : « Il est possédé par Béelzébul ; c'est par le chef des démons qu'il expulse les démons. »

Les appelant près de lui, Jésus leur dit en parabole : « Comment Satan peut-il expulser Satan ? Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut pas tenir. Si les gens d'une même maison se divisent entre eux, ces gens ne pourront pas tenir. Si Satan s'est dressé contre lui-même, s'il est divisé, il ne peut pas tenir ; c'en est fini de lui. Mais personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, s'il ne l'a d'abord ligoté. Alors seulement il pillera sa maison. Amen, je vous le dis : Tout sera pardonné aux enfants des hommes : leurs péchés et les blasphèmes qu'ils auront proférés. Mais si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, il n'aura jamais de pardon. Il est coupable d'un péché pour toujours. »

Jésus parla ainsi parce qu'ils avaient dit : « Il est possédé par un esprit impur. »

Alors arrivent sa mère et ses frères. Restant au-dehors, ils le font appeler. Une foule était assise autour de lui ; et on lui dit : « Voici que ta mère et tes frères sont là dehors : ils te cherchent. »

Mais il leur répond : « Qui est ma mère ? qui sont mes frères ? » Et parcourant du regard ceux qui étaient assis en cercle autour de lui, il dit : « Voici ma mère et mes frères. Celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est pour moi un frère, une sœur, une mère. »

© AELF

**Prières universelles pour le 10<sup>ème</sup> dimanche ordinaire**

Nous te prions pour l'Eglise qui a reçu la mission de pardonner les péchés. Qu'elle se révèle proche de tous les hommes et qu'elle sache toujours mieux manifester la miséricorde divine à tous ses fidèles. *Nous t'en prions.*

« Vous avez été appelés à la liberté » et cependant bien de nos frères sont fragilisés par la précarité économique et sociale. Les droits des pauvres sont souvent bafoués. Pour que les élus et responsables politiques acceptent le dialogue et travaillent à la paix. *Seigneur, nous te prions.*

Beaucoup de nos frères et sœurs sont victimes des divisions au sein de leur famille. Pour les associations d'entraide, pour les accompagnateurs spirituels, pour les services d'écoute et pour toutes les personnes qui leur viennent en aide. *Seigneur, nous te prions.*

Ce dimanche est celui de la fête des pères. Nous te disons merci pour les pères heureux de voir grandir et s'épanouir leurs enfants. Nous te prions aussi pour les pères séparés, leurs enfants, et pour les hommes sans enfants. Nous te confions aussi Seigneur les jeunes de nos communautés porteurs d'avenir et d'espérance et ceux qui passent des examens de fin d'année. Qu'ils laissent germer et grandir en eux ta parole de vie. *Nous t'en prions*